L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, SAMEDI MATIN, 25 OCTOBRE 1879. 53me Année

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Éditeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI MATIN, 25 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'encan St. Charles, rue St-Charles, le magasin en briques à trois étages No 12 rue de Chartres.

Par S. Gutmann, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, 13 terrains situés entre les rues Broad, White, Aubry et Ouly.

Par Placide J. Spear, au No 46 de la rue Royale, grande vente de meubles.

Grandes occasions.—Il n'y a jamais eu de meilleurs placements ni de plus belle perspective de bénéfices que dans l'acquisition de bonnes propriétés de ville aux prix courants. L'attention de nos lecteurs est en conséquence appelée sur la grande vente de magasins et de maisons de résidence situés dans les 1er 2e 3me et 4me districts, annoncée spécialement pour être vendue aujourd'hui à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, pour le compte de mécaniciens et autres intéressés par C. E. Girardey, encanteur. La vente est sans réserve et les propriétés seront adjugées aux plus hauts enchérisseurs. Ne manquez pas d'y assister. Voyez les annonces descriptives pour les conditions et toutes autres informations.

Vapeur contre voiles.

Il y a, en ce moment, dans le port de la Nouvelle-Orléans plus de navires à vapeur que de navires à voiles et le nombre des premiers s'augmente tous les jours. Si la progression se soutient ainsi pendant deux ou trois ans, on ne verra plus dans le fleuve que des goélettes à voiles, tous les gros navires ayant disparu pour faire place aux gros navires à vapeur. Cette révolution, qui se fait remarquer sans doute dans tous les ports du monde, s'est opérée presque subitement ici en raison des facilités de navigation que procurent les travaux exécutés à l'embouchure du Mississippi. La navigation à vapeur, étant fort dispendieuse, ne peut être exploitée, avec quelque avantage que par des navires de vastes proportions dont une plus grande capacité de fret n'exige pas nécessairement un plus grand nombre de bras pour les manœuvres ou un service de bord beaucoup plus onéreux. Aussi cette affluence de navires à vapeur coïncide-t-elle avec l'ouverture de la Passe du Sud. Il y a à peine six mois qu'un rapport officiel donnait à cette passe une profondeur de 26 à 30 pieds, et il y a aujourd'hui dans le fleuve, le long de nos quais, de 26 à 30 grands navires à vapeur prenant pour l'Europe des chargements de grains ou de coton.

Nous spécifions ces chargements avec intention. Ce ne sont pas des passagers que les capitaines de steamers attendent, car ils savent très bien qu'ils ne peuvent en avoir beaucoup pour l'Europe en cette saison de l'année ; mais ils demandent et attendent du fret, du fret seulement, et s'ils en trouvent, cela leur suffit. Ils considèrent que le but de leur voyage est atteint. En conséquence, au lieu de construire des navires à vapeur pour transporter des personnes, presque exclusivement comme autrefois, c'est-à-dire comme cela se pratiquait au début de ce genre de force motrice appliquée à la navigation, on les construit aujourd'hui pour le fret ou pour le transport des marchandises et des matières encombrantes, si l'on ne peut rien trouver de mieux ni de plus profitable, et cela paraît suffisant pour l'entretien des lignes.

On a cru tout d'abord que la carrière de ces lignes serait de courte durée et que pour le transport du fret, elles ne pourraient longtemps soutenir la concurrence des navires à voiles qui, par l'économie, l'emportent certainement de beaucoup sur elles. On se trompait. Les navires à vapeur ont des avantages considérables sur leurs concurrents. Ils ont en premier lieu la préférence des passagers quand il y en a ; ils ont encore la préférence des expéditeurs. En second lieu, ils obtiennent toujours un tarif d'un quart supérieur au tarif des navires à voiles. Ce point est fort important. Il explique l'existence des navires à vapeur bien que leurs frais soient du double comparativement aux dépenses des autres. Si l'on se demande comment il se fait que les expéditeurs préfèrent employer la voie de transport qui coute le plus, nous répondrons par un autre fait, l'envoi des grains de l'Ouest par les chemins de fer au lieu de la voie fluviale quand cette dernière laisserait cependant plus de profit dans la poche des producteurs. La rapidité du trajet convient à la spéculation pour laquelle le temps est certainement précieux et qui expédierait le coton et le grain en ballons si les ballons pouvaient prendre du fret et exécuter des voyages.

En ce moment et depuis plusieurs années, les navires à vapeur ont un autre avantage considérable bien que jusqu'à présent il ait passé à peu près inaperçu. Cet avantage est le bas prix du charbon. Le prix du charbon peut varier quelque peu en raison de la hausse ou de la baisse des eaux fluviales sur lesquelles s'opère le transport de ce combustible dans quelques ports de mer ; mais il est certain que ce prix ne remontera plus au taux où il était autrefois, et sur ce point les compagnies de lignes à vapeur n'éprouvent aucune inquiétude.

En dépit de ces considérations, il est vrai que ces lignes ne donnent aucun dividende et que les compagnies s'estiment heureuses quand elles n'éprouvent pas de perte, c'est à dire quand elles ne sont pas forcées d'avoir recours à de nouvelles mises de fonds. Elles se maintiennent pourtant et se maintiendront par l'effet d'une association qui se compose le plus souvent de capitaux intéressés à leur existence. Ces capitaux regagnent d'un côté et au-delà ce qu'ils perdent de l'autre. Ils viennent des courtiers de marine, des consignataires, des capitaines, des fournisseurs d'approvisionnements et de tous autres agents et commissionnaires plus ou moins en rapport d'affaires avec ces sortes d'entreprises. En dehors de ces catégories, il s'y trouve peu d'actionnaires ou de bailleurs de fonds. Les capitalistes indépendants recherchent peu les placements de ce genre. Ce ne sont pas eux qui ont donné les fonds pour la construction du "Japanese," steamer de [illegible] venant de la mer des Indes par le canal de Suez.

Il aurait dit, il y a 20 ou 30 ans, quand on osait à peine émettre l'espoir que la pauvre ligne de vapeurs entre la Nouvelle Orléans et la Havane, qu'on en dirait bientôt une douzaine, avec douze autres fréquentant tous les ports d'Europe et un vapeur venant de Bombay par la mer Rouge et la Méditerranée ? Cet arrivage du "Japanese" dans les eaux du Mississippi est un point capital dans l'histoire de la marine marchande à vapeur ; il inaugure une ère nouvelle pour la navigation et signifie la détrônement de la voile par la vapeur, cette dernière force motrice restant la maîtresse des mers.

D'après cela, nous croyons qu'il faut peu s'inquiéter des démarches du Congrès dans l'établissement d'une ligne de vapeurs entre la Nouvelle Orléans et la Plata. Si le Congrès ne la favorise pas, elle en fera toute seule, et il n'en fera heureusement d'autres auxquelles on ne pense pas même encore aujourd'hui. Le stimule est tout entier à la vapeur et ce mode de motion ne pourra que lorsque le prix du combustible, devenu rare par l'épuisement des mines, [illegible] trouver [illegible] et se maintenir.

Il ne faut pas conclure de ce qui précède que la navigation à voiles soit menacée d'une ruine totale et que nous soyons sur le point de ne plus voir dans notre port que des chaloupes et des pyroyaux à la place des hauts mâts et des grandes vergues. Non, la substitution n'ira pas jusque là. Les navires à voiles seront toujours leur utilité pour le transport de certaines lourdes matières, vendues d'avance, et dont le prix ultérieur ne dépend pas de la rapidité du trajet. Encore a-t-on, l'année dernière, fait arriver en Angleterre un obélisque d'Alexandrie, remorqué par la vapeur. Certes, ce transport ne pressait pas, mais on pensait que la traversée se ferait plus sûrement avec la vapeur qu'avec la voile, et s'il n'en a pas été complètement ainsi, c'est à une tempête affroyable qu'il faut l'attribuer, tempête que nulle puissance d'invention humaine n'eut pu ni conjurer ni prévenir.

En l'état des choses, bien qu'il y ait fort peu de navires à voiles dans le port de la Nile-Orléans, ces navires ne trouvant de chargements qu'à un fret très réduit, en égard au blocus de la Rivière Rouge par la vase amoncelée à son embouchure. Cependant, le fret s'améliore tous les jours bien que lentement, et si le fleuve monte et que les graine de l'Ouest nous arrivent, les navires à voiles seront en quelque sorte dédommagés de leur longue attente et de leurs frais de séjour. Pour des raisons semblables, il pourra y avoir, de temps à autre, des occasions de bénéfice pour ce genre de navigation primitive, mais ces occasions seront de plus en plus rares et la condition des navires à voiles sera toujours de plus en plus précaire. Les armateurs voiliers le comprennent si bien qu'ils commencent déjà à prendre leurs mesures pour opérer un changement dans leurs moyens de transport maritime. Plusieurs grandes compagnies tachent de convertir leur marine à voiles en marine à vapeur quand cela est possible, ou de la vendre au rabais quand elles en trouvent l'occasion. Les ross, les temperley, les incendies et toutes sortes de sinistres, arriveront aussi à point pour aider à cette conversion, et les bureaux d'assurance, sans doute, y contribueront d'une manière libérale.

Maintenant voici quelques chiffres qui se présentent à l'appui de ce que nous disons : Pour les trois trimestres finissant le 31 mars dernier, les nouveaux navires à vapeur, qui ont été enregistrés au département du Trésor à Washington, font un tonnage de 63,813, et le dernier trimestre, assure-t-on, dépassera la moyenne des trois autres. On l'estime à 25,000, ce qui fera un tonnage total de 88,813, contre 81,860 pour l'année précédente, ou une augmentation de 8 1/2 pour cent. Le tonnage total des bâtiments à vapeur construits pendant l'année 1877 n'avait été que de 47,514. Par conséquent la construction des navires à vapeur a doublé en moins de deux ans. Ces données sont officielles et résultent des rapports reçus au département du trésor fédéral. Il n'y a donc ici aucune raison de faire la moindre part aux suppositions ou aux conjectures. Les probabilités de fantaisie sont étrangères à ces considérations. La vapeur progresse, se multiplie et porte son empire sur toutes les mers, sur toutes les criques, sur toutes les rivières, sur tous les lacs, les bayous et les étangs où il y a du fret ou des passagers à prendre, quand la voile recule ou tout au moins n'avance pas. On ne peut se tromper à ce sujet. La vapeur est une affaire de charbon ou de combustible, et les entrailles de la terre en contiennent actuellement plus qu'il ne faut pour le besoin des machines mues par la vapeur. La puissance appartient donc en ce moment à cette dernière force motrice. Qui la détrônera ?

L'HONORABLE R. M. LUSHER.—Nous voyons avec plaisir que M. R. M. Lusher, dont nous avions soutenu la candidature devant la convention démocratique pour l'emploi de surintendant de l'instruction publique, a renoncé à se présenter comme candidat indépendant contre M. Fay qui a été choisi par la Convention.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Les Cloches de Corneville aujourd'hui en matinée et en soirée pour la dernière fois. L'opéra est charmant et vaut la peine qu'on se dérange. Demain, dimanche, nous aurons "l'Inconnu" par John A. Stevens et sa troupe qui est nouvelle et spécialement composée pour jouer le drame.

THÉATRE ST-CHARLES.—Demain à ce théâtre, la première représentation des Minstrels de Haverly, vrais Minstrels de couleur et d'une discipline remarquable. Ils ont été admirablement dressés et le public en sera probablement satisfait.

Le dernier soulier de soirée : LA GRANDE DUCHESSE, en vente à l'ETOILE ROUGE.

Ordres pour charbon remplis avec célérité par Hy J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

Couronnes pour la Toussaint.—M. B. Sembre, coin St. Louis et Royale, ayant reçu trop tard ses couronnes destinées à l'ornement des tombeaux, le jour de la Toussaint, et ne voulant pas les garder jusqu'à l'an prochain, les vendra à 50 pour cent de perte. Voir l'annonce.

Le Sirop Pectoral aux Navets Indiens de Laplace, est le pectoral le plus efficace contre les Maladies de Poitrine, Rhumes, Bronchites, Enrouements, Extinctions de Voix, Maux de Gorge, Catarrhes, Asthmes, Grippe.

CHARBON DE L'ALABAMA.—Ce charbon qu'on dit entièrement égal à celui de Pittsburg, qui flambe aussi bien et donne autant de chaleur, se vend à 45 cents le bari et à 55 délivré à domicile. S'adresser à A. C. Danner & Co, rue Carondelet 49, au coin de la rue Union.

CHECKS.—MM. Barton & Seixas annoncent qu'ils peuvent employer un certain montant de checks de dividende de la banque d'Epargnes de la Nouvelle-Orléans.

Si vous voulez un bon piano, adressez-vous à Werlein, 135 Canal. Ne prêtez pas l'oreille à ce que l'on pourrait vous dire au-dehors, mais allez voir par vos propres yeux. Les affaires de M. Werlein ont doublé depuis un an. Il vous donnera pleine satisfaction. Vous trouverez chez lui des pianos de Chickering, de Mathushek, de Hale, de Pleyel, etc., ainsi que des pianos d'occasion. On échange aussi. Les prix sont bas et les conditions de paiement faciles et libérales.

Ballon retiré.—C'est la 9me fois que l'ascensionniste de ballon et de chemin de fer dont l'aéronaute fera une expérience publique dimanche, 26 courant, aux Fair Grounds. Le spectacle promet d'être très intéressant. Les portes seront ouvertes à 2 h. de l'après-midi et l'exhibition commencera à 4 h. et demie. Voir l'annonce.

UN TAUREAU EMPOISONNÉ.—On écrit de Puebla au *Correo Sobresale* que ces jours derniers une vipère ayant mordu un taureau, le propriétaire de l'animal le vendit immédiatement à un boucher pour ne pas subir une trop forte perte.

Cette viande fut achetée en cachette par un jeune homme pour célébrer le fiançailles de ses noces, le lendemain tous les invités en mangèrent, soit en cause soit en route. Quelques heures après, les malheureux expiraient dans les plus atroces souffrances.

On se livre à une enquête.

—On nous [illegible] dit le "Moniteur", que le prince Bismarck a l'intention de venir à Paris en décembre. Ce projet, annoncé par la "Gazette de la Croix" et démenti par d'autres feuilles, serait définitivement arrêté dans l'esprit du chancelier de l'empire d'Allemagne.

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE.

Le gouverneur Wiltz et les orateurs distingués qui l'accompagnent, ont ouvert la campagne [illegible] le 21 à Baton Rouge par une grande assemblée qui a eu lieu dans le jardin du Capitole. Le meeting a été présidé par le membre du Congrès Robertson et harangué par MM. Wiltz, Sam. D. McEnery, King et Gibson. Le second meeting a eu lieu le 22 à Clinton, et le Troisième à Bayou Sara le 23.

Partout une foule considérable s'est venue faire accueil aux candidats démocrates et les discours ont excité un grand enthousiasme. Le général Gibson a prononcé une série de discours qui ont produit un grand effet.

Hier, le gouverneur Wiltz a dû parler à la Pointe Coupée ; le 27 un meeting aura lieu à Vidalia, et le 28 un autre à St. Joseph.

Pendant qu'il était à Bayou Sara, l'honorable L. A. Wiltz a reçu du candidat radical, M. *Taylor Beattie*, une proposition qu'il a refusé, avec raison, d'accepter. M. Beattie, ex-démocrate aujourd'hui républicain, et aspirant successeur de Packard, Kellogg et Warmoth, est sans aucun doute un état de discuter les principes des deux partis puisqu'il a appartenu aux deux, mais une pareille discussion sur des questions abstraites n'a aucune utilité actuellement. Voici, d'ailleurs, les dépêches échangées :

Nouvelle Orléans, 23 oct. 1879.
A l'Hon. L. A. Wiltz, Bayo uSara, Lne :

Je propose une discussion en commun des principes de nos partis. Une telle discussion ne peut que profiter à tout le peuple, en élevant la lutte actuelle du terrain des attaques personnelles ou de l'éloge des divers candidats à celui d'une lutte de principes. Cela servira à apaiser les sentiments d'irritation qui peuvent exister et à enseigner au public à différer sur les principes plutôt que sur des sentiments sectionnels et de race. Voulez-vous indiquer les endroits de réunion ou laisser cela à nos comités ? Si vos arrangements ne peuvent être changés, je vous rejoindrai si cela vous convient, à l'endroit que vous indiquerez mais pas avant la date fixée pour le meeting à Delta. Veuillez m'accuser réception et répondre de suite.

TAYLOR BEATTIE.

Bayou Sara, Lne, 23 oct., 1879.
A l'Hon. Taylor Beattie, Hôtel St-Charles.

Je viens de recevoir votre dépêche proposant une discussion en commun. Je ne partage nullement votre opinion qu'une discussion, à ce moment, tendrait à maintenir l'harmonie ou servirait l'intérêt public. Elle serait au contraire, selon moi, de nature à exciter l'animosité qui tend heureusement à disparaître. Mes engagements sont déjà pris et les messieurs engagés à m'accompagner ont été annoncés comme devant parler.

LOUIS A. WILTZ.

INCENDIE PARTIMAL DU PONT DE LA BAIE ST-LOUIS.—Hier, vers deux heures du matin, le pont du chemin de fer à la Baie St-Louis a pris feu peu de temps après le passage d'un train de fret. L'incendie qui a commencé près du pont-levis, activé par le fort vent qui régnait, a fait de rapides progrès dans la direction de la Baie St-Louis, et un millier de pieds environ ont été consumés avant que le feu ait pu être éteint. Le feu a été causé, probablement, par les charbons enflammés tombant d'une locomotive.

Un bateau à vapeur appartenant au capitaine Poitevent, a été envoyé de Pearlington à la Baie pour transporter les voyageurs et les malles du train du matin venant de Mobile, qui a dû rebrousser au pont. Le service ne sera pas interrompu complètement, un bateau devant être employé à transférer les malles et les voyageurs d'un bord de la Baie à l'autre. On pense que le pont pourra être réparé d'ici à trois jours, sauf déjà là le transport des marchandises et du coton sera suspendu.

La Nouvelle-Orléans le vrai marché du Sud.

Nous reproduisons avec plaisir l'article suivant du *Ledger*, de Brookhaven, Mississippi :

Nous avons passé plusieurs jours dans cette ville la semaine dernière des quarantaines et la crainte de la fièvre jaune lui ont fait beaucoup de tort cette saison, bien qu'il n'y ait eu aucune cause réelle d'alarme à la Nouvelle-Orléans cette année. Il y a eu, à la vérité, quelques cas sporadiques de fièvre jaune, mais il y en a plus ou moins chaque année et jusqu'à l'année dernière, un cas par ci par là, n'avait jamais occasionné d'émotion. Les journaux n'en disaient rien, la population ne s'en inquiétait pas et les affaires marchaient comme d'habitude. Cette année, les journaux de la ville, fidèles à leur promesse, ont publié tous les cas au fur et à mesure qu'ils survenaient, et quand les [illegible] ont appris que les voyageurs d'eux de Colombus [illegible] affirmaient qu'il y avait [illegible] alarmante. C'est ainsi que, sans intention, les journaux de cette ville ont été une des causes qui ont tenu à l'écart les visiteurs et qui ont nui à son commerce.

L'année dernière, l'épidémie a supprimé entièrement les affaires à la Nile-Orléans pendant la saison d'automne ; cette année, la crainte de la fièvre a matériellement nui au commerce. Les marchands de la campagne ont eu peur de visiter la ville ou d'y faire des commandes, sans parler des embarras désagréables des quarantaines. Quand on pèse les difficultés contre lesquelles la ville a eu à lutter, c'est du mystère que ses maisons de commerce aient pu vivre.

Mais la panique est passée, les quarantaines sont levées et la Nouvelle-Orléans reprend courage. Les marchands de la campagne peuvent maintenant s'y rendre sans la moindre appréhension et ils y trouveront les magasins bien approvisionnés.

Cette ville est le marché naturel du Sud, et personne n'appréciera mieux ce fait que le marchand de campagne qui s'est vu forcer par les circonstances le marché de son choix. Les marchandises s'y vendent aussi bien, relativement et à des termes aussi avantageux que dans aucune ville des Etats-Unis ; les frais de cette section à la Nouvelle-Orléans sont plus bas que pour toutes les autres marchés ; et, maintenant que les portes sont ouvertes, le courant des affaires doit reprendre la direction de la ville du Croissant. Nous sommes tous orgueilleux de notre métropole. C'est notre VILLE et une des belles et meilleures du monde. Donnons lui nos affaires. St-Louis, Louisville et d'autres villes nous font de belles offres et de grandes promesses, mais elles ne peuvent, tout bien considéré, rivaliser avec la Nouvelle Orléans.

La solidité jointe à l'élégance c'est la botte boutonnée de E. C. Burt. L'ETOILE ROUGE.

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet, 4 rue Carondelet.

95.—Les journaux spéciaux citaient dans l'espoir de hasarder de gens qui, sans cela, continueraient sans bien ne pas convenir à Portugaise et ne fête quand ils sont [illegible]. Avoir des drogues merveilleuses et vénéneux, c'est [illegible] pas le moins du [illegible] et sans [illegible] d'hygiène et sans [illegible] physique et la maladie [illegible]. Un pareil [illegible] ment ne vaut rien non plus pour la consommation en pour tout autre désordre des [illegible]. Notre préparation agréable, aromatique et apéritive, connue sous le nom de Hostetter's Stomach Bitters, qui se recommande en tête à ces maladies répugnantes, et qui [illegible] journée de violents effets, leur est de beaucoup préférable. Elle rendue de la vigueur à ses [illegible] digestives, relève le courage tout en fortifiant le corps et opère une complète guérison dans l'action de l'estomac, des boyaux ou du foie en [illegible]. L'appétit et le sommeil [illegible] et les [illegible] nutritives en sont [illegible] entièrement. C'est, enfin, une préparation d'un [illegible] supérieur et [illegible], et ne procédant que de bonne [illegible].

L'UNION FRANÇAISE.

La circulaire suivante vient d'être adressée aux résidents français de la Nile Orléans. Il est difficile de rien ajouter à l'éloquent et chaleureux appel de son estimable président, M. F. Tujague. Les français connaissent les services qu'a rendus à leurs compatriotes malheureux, depuis sa fondation, l'Union française, et le rôle qu'a joué dans la terrible épidémie de 1878, le comité de secours fondé par elle avec la participation des autres sociétés françaises.

A côté des sociétés de secours mutuels qui ont pour objet d'encourager l'épargne, la prévoyance et les sentiments de fraternité et de solidarité parmi leurs membres et qui méritent par conséquent aussi le concours de tous les Français, l'Union a été constituée pour remplir une noble mission de charité envers ceux qui n'ont pas eu la prévoyance de s'assurer par la faillalité contre la maladie et le chômage ou qui, nouveaux venus, n'ont pas encore obtenir par le travail les moyens de se faire recevoir dans une société mutuelle.

L'Union française ne se propose pas seulement de secourir les malheureux, elle se charge encore de leur procurer du travail ou de l'emploi. Pour l'accomplissement de cette double et méritoire mission, elle recevra, nous en sommes convaincu, l'appui et le concours que sollicite la circulaire dont voici le texte :

Nouvelle-Orléans, octobre 1879.

Monsieur,

A l'approche de l'hiver, l'Union Française fait appel, de faveur de nos compatriotes nécessiteux, à ceux qui sympathisent avec leurs misères.

Les circonstances ne sont guère favorables, nous le savons ; mais ce que nous demandons est à la portée des bourses les plus modestes.

En prévision des froids prochains, plusieurs familles pauvres se sont fait inscrire pour nos vestiaires pour du charbon, des vêtements, etc.... Nous ne savons une période où ceux qui sont sans moyens d'existence seront sujets à des privations douloureuses. Nous demandons qu'on nous aide à les mettre à l'abri des besoins les plus pressants.

L'Union Française prend sous sa tutelle tous les indigents de notre nationalité qui méritent d'être secourus. A tous elle ouvre ses bras ; mais ses bienfaits sont nécessairement limités à ses ressources,—et souvent, quoique à regret, elle se voit obligée de n'accorder qu'une aide incomplète.

Messagère de charité, elle frappe à la porte des heureux, au nom de ceux qui souffrent. De l'obole de tous, elle compose un trésor pour les pauvres.... Nos compatriotes écouteront-ils sa voix ? Nous l'espérons et avons confiance.

Ce sera d'ailleurs un soulagement. A ceux qui désormais leur demanderont l'aumône, ils pourront répondre : — *Nous avons déjà donné pour vous à l'Union Française ; c'est à elle qu'il faut vous adresser.*

Ils auront acheté le droit de se soustraire aux sollicitations importunes.

Et c'est ici qu'apparaît d'une façon non importance la mission de notre société. En organisant l'assistance gratuite, en se chargeant, dans la mesure de ses moyens, de toutes les infortunes, *elle tend à supprimer parmi les Français la mendicité, ou tout au moins à la rendre inutile.*

Ce fait ne devrait-il pas attirer dans ses rangs tous ceux qui, dans notre colonie, jouissent d'une certaine aisance et qui ont quelque souci du nom français ?

Par cet acte patriotique autant que charitable, l'Union vient épargner à nos compatriotes l'humiliation de voir un des leurs tendre la main aux passants. Elle obéit, dans cette circonstance, à un sentiment de fierté nationale que partageront ceux qui ont au cœur l'amour du vieux pays.

Mais ce n'est pas tout. Le surveillance que nous exerçons sur nos secours est un sûr garant qu'ils ne vont qu'à ceux qui les méritent. Notre société connaît les bons et les mauvais. Elle protège les uns, elle éloigne les autres. Pour les pauvres honnêtes, sans famille et sans amis, elle tient toujours en réserve de la nourriture et un logement. Elle met, en outre, tous ses soins à procurer de l'ouvrage à ceux qui ont la force et la volonté de travailler.

Son action, comme on le voit, ne laisse rien à désirer. Aussi, compte-t-elle sur le concours de tous les Français. Ce concours lui est d'ailleurs nécessaire pour que ses moyens d'action répondent à tous les besoins.

Ne croit-on pas qu'il soit bon, qu'il soit utile, qu'il soit méritoire d'apporter sa pierre à cet édifice de bienfaisance ?

La Direction prie instamment les membres de l'Union d'alimenter ses ressources, en versant régulièrement leur cotisation. Elle les prie également de vouloir bien plaider en cause auprès de leurs amis.

A ceux qui, jusqu'à ce jour, ont oublié de se faire inscrire dans nos rangs, nous disons :—Notre œuvre n'est pas seulement une œuvre de bienfaisance, elle n'est pas seulement une œuvre humaine, elle est avant tout une œuvre française !

Nous nous adressons à la foi, à votre générosité et à votre patriotisme, avec la conviction que notre appel trouvera des échos sympathiques.

L'Union française ne demande à ses membres que 50 cents par mois ; mais nos règlements ne prohibent point une cotisation plus élevée.... au contraire.

Des personnes autorisées se présenteront à domicile pour recueillir des adhésions.

Pour le Conseil de Direction,
F. TUJAGUE,
Président de l'Union Française.

Le comble de l'ingratitude : Ne pas savoir où est l'ETOILE ROUGE.

LE CANAL INTEROCEANIQUE — On mande de Washington à l'"Evening Post" :

Washington, 20 octobre.—On dit que le président Hayes, dans son prochain message, donnera une attention spéciale à l'affaire du canal interocéanique.

Il se prononce pour la route du Nicaragua.

— Sous le titre de "la vraie Italie irredente", le Secolo de Milan publie une note statistique du ministère de l'Agriculture et du commerce, de laquelle il résulte que l'on compte en Italie plusieurs millions d'hectares de terrains incultes ou marécageux.

Depuis près de trente ans, il est [illegible] du sirop calmant de Mme Winslow pour les enfants. Il dissipe l'inflammation des enfants, soulage tout de suite la douleur, guérit le dysenterie et la diarrhée, provenant de la dentition ou d'autres causes. C'est un vieux remède dont les mères ont par[illegible] éprouvé la valeur. 25 cents la bouteille.

Décédé le 23 octobre au matin, au bayou Grosse Tête, Paroisse Iberville, à l'âge de quarante-huit ans, JOHN EDGAR BARGAS.

Ses parents et amis sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu demain, à huit heures du matin. Le corps est exposé à bord du bateau à vapeur Cannon, au pied de la rue du Canal.

Décédé hier, à 5 heures du matin, à l'âge de 39 ans, HENRY A. LAGROIX. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à son funérailles qui auront lieu ce matin, à 10 heures. Le convoi partira de la résidence de sa mère, ruelle Carondelet, entre Conti et Bienville.

Décédé, hier, à 4 1/2 heures de l'après-midi, FRANÇOIS BROUSSE, âgé de 66 ans, natif de St-Cloud, Département de la Charente, France, résidant à la Nouvelle-Orléans depuis quarante ans. Ses amis et connaissances, ainsi que les membres de la Fraternité St-Vincent de Paul, N. 1, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu à 8 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue Peter, entre Bienville et Madison.

De là part de sa veuve et de ses fils.

Messieurs de la "Confédération Civil Guards" No. 13 rue Bienville, sont priés de se réunir au complet (7) Dimanche prochain, 26 courant, à 2 heures p. m., à leur Salle d'Armes, pour recevoir leurs fusils et accoutrements, et de là défiler en corps, sous les ordres de leur Capitaine, pour assister aux funérailles de leur regretté Lieutenant, le défunt, 2 Novembre 1879.

Par ordre A. M. GALLOT,
J. A. BERLANC, Président,
A. C. LAUDET, Secrétaire. 25oct—2t

BANQUE D'ESPAGNE DE LA NLLE. ORLEANS.

CHEQUES DE DIVIDENDE.

Nous pouvons émettre un nombre limité de chèques de dividende de la Banque d'Epargnes de la Nlle-Orléans.

BALTUS & SEIXAS,
Banquiers.
24 oct—6t Rue Carondelet et Gravier.

COURONNES POUR LA TOUSSAINT, CHEZ P. SEMBRE, Coin ST. LOUIS ET ROYALE. Immense sacrifice! A part ceux mes COURONNES trop tard et un [illegible] pour les garder pour l'an prochain, je les offre [illegible] 50 pcs de perte. [illegible]

POUR LA TOUSSAINT. La Maison Lelièvre, 141 RUE ROYALE (près la rue du Canal.)

A MENONCE la vente AU PLUS BAS PRIX de tous les articles pour ornements de TOMBEAUX, dont on peut voir le choix magnifique dans son deux magasins. Toute son artillerie compte à la portée des petites bourses et [illegible] pour [illegible] quelque chose [illegible] 1er Novembre, [illegible] partie de son Stock.

Aucun sacrifice ne sera épargné pour atteindre ce but, nous prions nos nombreux amis de se souvenir de cette promesse en nous faisant leur visite. 19 oct—1mJnov

TOUSSAINT. TOUSSAINT.
166.....RUE ROYALE.....166
J. SCHWEITZER,

A l'honneur de prévenir ses nombreux clientèle et le public en général, qu'il vient de recevoir par le navire [illegible] un grand assortiment d'articles pour [illegible] Couronnes en perles, Croix, Cadres, Immortelles, Bouquets, Médaillons, Corbeilles, etc. Prenez garde. Bouquets depuis 50 cts et [illegible]. Couronnes depuis 75 cts et [illegible]. Le tout sera vendu à des prix très réduits, défiant toute concurrence. Les commandes pour la ville et la campagne seront remplies avec soin et dans le plus bref délai. 12oct—15t

CHARBON DE L'ALABAMA
Chaulpon à 45 cents le baril.
Le Charbon de l'Alabama généralement connu sous le nom de Pittsburg pour faire de la vapeur, vendu par [illegible] sur le char ou délivré à domicile de [illegible] de fer de la Mobile, en [illegible] du wharf du chemin de fer, à 55 cents le baril.
A. C. DANNER & CO.,
49 rue Carondelet, coin Union.
25oct—7t.

Eglise des Jésuites.
Quatrième Grande Séance d'Orgue.
Wm. H. PILCHER,
Le célèbre organiste, DIMANCHE soir, 26 OCTOBRE 1879.
IN MEMORIAM, composition exécutée à la mémoire du Gén J. B. Magruder, sera adressée par Aussi. WILTZ, marche triomphale dédiée à Mme A. Wiltz. Ces deux morceaux ont été composés expressément pour la circonstance.
La séance commencera à 8 heures.
Entrée..... 50 cents.
A vendre par les Pères Jésuites, dans les magasins de musique et à la porte. 21 oct—3t

TRANSFERT DU MAGASIN
— DE —
CHEMISES
— ET —
D'ARTICLES DE TOILETTE
— DE —
B. T. WALSHE,
(Ex-[illegible] Canal)
No —
13 — Rue St-Charles, — 13
Entre Canal et Commune.
UN vaste stock, varié et nouveau, convenable pour un commerce de premier ordre, est maintenant prêt.
Les prix seront modérés au nouveau magasin. Venez examiner les marchandises avant de conclure vos achats. Ce n'est pas un trouble pour les commis de diagnostic de faire voir les marchandises et d'en dire les prix.
B. T. WALSHE,
No. 13 RUE ST-CHARLES,
Entre Canal & Commune.
P. S.—Les commandes des campagnes sont qualifiées et seront comme par le passé, remplies avec soin, dans le cas contraire, l'argent sera remboursé. 19 oct—30f

Avis au Public.
CHANGEMENT DE LOCAL.
LA PENSION PRIVÉE dirigée par Mme [illegible], a été transférée au No 556 rue St Louis, entre Prytania et la Bourse et Boyer, et au No 1002 rue Royale. Les nombreux clients de la maison en sont informés. Les voyageurs trouveront toujours comme par le passé un service confortable, le tout aux prix les plus modérés. 11 oct—30o

LES HERITIERS DE
J. LEVOIS
126 RUE DU CANAL 126
Informent respectueusement les dames qu'ils ont loué le Magasin No. 126 RUE DU CANAL (Maison Touro) dont ils prendront possession le
Premier Novembre Prochain,
Et qu'étant anxieux de réduire leur stock de Marchandises ayant de changer de local, ils offrent pendant le mois d'Octobre de
NOMBREUX MARCHÉS
— En fait de —
MARCHANDISES SÈCHES
IMPORTÉES ET DU PAYS.
1Oct—1mo

Au Public.
LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses clients qu'il vient de publier un [illegible] qui a été imprimé par [illegible] de la [illegible] No 146 Gravier, entre [illegible] et [illegible] et No 151 même rue.
Profitant de la circonstance, il remercie chaleureusement les personnes qui ont bien voulu l'honorer de leur [illegible] pendant [illegible] et leur donne l'assurance qu'il fera, comme par le passé, tout en son pouvoir pour en mériter la continuation.
EUGÈNE LAVIZZARIE.
Fabrique et réparation de Mobilier. Achat d'or et d'argent. Rue Bourbon No 151, entre St Pierre et Orléans. 21 oct—3m

A. LOUER.
Magasin No 39 rue Bienville, entre Chartres et Levée. Reposit et remis à ARTHUR DENIS,
22 oct—1f PP. No 104 rue du Canal.

Epicerie à vendre,
Dans un bon quartier de Nlle Orléans. Pour informations, s'adresser à [illegible] Ar'Abeille. 18 oct—10f

A louer,
Ce magasin de 2 étages et un [illegible] No 69 rue Bayou, près la cour criminelle actuellement, résidence au-dessus ; [illegible] convenables en bon état.
Le magasin et la troisième étage du No 70 de la rue des Bayous, actuellement occupés par [illegible] et Madigan, rue Carondelet, No 18. 19 oct—30f

A LOUER.
Le beau et excellent maison de résidence située au coin des rues Bourbon et Conti. Conviendrait aussi comme bureau. Pour [illegible] s'adresser à H. L. Dufour, No 8 rue Carondelet. 17 oct—2PF1f

Maison à louer.
LA belle maison, nouvellement et complètement peinte et réparée, située au coin des rues St-Pierre et Royale, vis-à-vis le square Jackson, est à louer. Pour [illegible] s'adresser à [illegible] 17 oct—2f 3 SALOY, 2 Rue Marais.

A VENDRE.
UN MOULIN A SUIF nouvellement arrivé avec tous ses accessoires, consistant [illegible] vapeur de [illegible] chevaux. Le MOULIN A BIT, [illegible] capacité de 30 à 50 livres par jour, [illegible] complet. Le tout sera vendu à des [illegible] pour [illegible] 11 oct—1m

EAU MINERALE NATURELLE DE ROSBACH.
La Meilleure Eau Connue pour la Table.
TRES EFFERVESCENTE.
LE PROF. J. ALFRED WANKLYN, M. R. I. Prof. de chimie à l'Institut Chimique ; Fell. Anal. pour l'Espagne ; membre corr. de l'Académie royale des sciences de la Bavière, dit dans son [illegible] :
"Cette eau est infiniment supérieure à toutes les autres eaux minérales que j'ai examinées."
LE DR. CHARLES A. CAMERON, M. D., F. R. C. S. I., Prof. de chimie appliquée au Col Roy. Surg. d'Irlande ; méd. dist. de l'Hôpital Anal. pour Dublin ; Anal. Roy. pour [illegible], &c., &c., consulte en ces mots :
"Le goût est décidément plus agréable que celui d'aucune autre eau minérale que j'aie [illegible] goûtée."
LE DR. HERMUND R. COUTHEY, M. R. C. S., F. C. S. déclare :
"Je dois pourtant que l'eau de Rosbach est une des plus [illegible] minérales que j'aie vues et [illegible] être prises [illegible] bonne santé."
LE DR. [illegible] ROHNER, chimiste privé, professeur de chimie à l'Université de Heidelberg, &c., &c., dit :
"Je partage pleinement l'opinion de ceux qui déclarent l'eau de Rosbach comme une eau de table de très grande excellence, et qui a bien [illegible]